



ACADÉMIE DE NICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE

Inspection pédagogique régionale Histoire Géographie EMC

Affaire suivie par :

Marie-Laure GACHE

Tél : 0687132565

Mél : marie-laure.gache@ac-nice.fr

Jean-Claude NICOLAS

Tél : 0614330189

Mél : jean-claude.nicolas@ac-nice.fr

Jean-Marc NOAILLE

Tél : 0677566876

Mél : jean-marc.noaille@ac-nice.fr

53, Rue Cap de Croix

06181 Nice Cedex 2

Nice, le 10/09/2024

L'inspection pédagogique régionale
d'histoire géographie

à

Mesdames, Messieurs les enseignants
d'histoire géographie

Objet : Lettre de rentrée 2024/25

Références : LDR 24

Mesdames les professeures, Messieurs les professeurs, chères et chers collègues,

Ce courrier de rentrée est pour nous l'occasion de reprendre contact avec vous après la trêve estivale, pour faire le point sur l'actualité de nos disciplines. Il nous offre également l'opportunité de souhaiter la bienvenue à tous les collègues affectés nouvellement dans l'académie et à ceux qui entrent dans la profession. Que tous les enseignants d'histoire-géographie soient assurés de notre plein soutien et de nos encouragements pour les aider à faire progresser nos élèves et s'épanouir dans leurs fonctions.

PREAMBULE COMMUN A L'ENSEMBLE DES IA-IPR DE L'ACADEMIE DE NICE

Mesdames et messieurs les professeurs et les CPE de l'académie de Nice, chères et chers collègues,

Nous vous souhaitons une excellente rentrée scolaire et adressons nos vœux de bienvenue aux personnels arrivant dans notre académie.

Nous tenons à vous remercier très sincèrement pour la grande qualité de votre engagement auprès des élèves qui vous sont confiés, notamment dans le cadre de la préparation aux examens et de la conduite du contrôle continu au cycle terminal en lycée.

Les priorités de l'année 2024-2025 sont définies dans la circulaire de rentrée « Ne laisser aucun élève au bord du chemin » (<https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo26/MENE2417753C>). Le collège des IA-IPR souhaite attirer votre attention sur certains des points de la circulaire :

1/ Garantir l'égalité des chances et s'assurer de la réussite de tous les élèves :

« Dans le second degré, une nouvelle ambition est affirmée pour le collège », notamment avec la mise en place des groupes de besoin en 6^{ème} et en 5^{ème} à la rentrée. Dès le printemps dernier, les IA-IPR de lettres et de mathématiques vous ont accompagnés ; ils poursuivront leur accompagnement selon des modalités qui vous seront précisées.

Inspection pédagogique régionale

Histoire géographie

Tél : 0493537150

Mél : ipr-ia@ac-nice.fr

53 rue Cap de Croix

06181 Nice Cédex 2



Ce nouveau cadre gagnera à prendre appui sur la dynamique de collaboration avec nos collègues du premier degré dans les collèges ; nous vous invitons à poursuivre et renforcer le lien inter-degrés.

Au niveau académique, les trente-trois collèges identifiés comme faisant partie des « Réseaux d'égalité des chances et des territoires » (RECT), qui accueillent les populations les plus fragiles de notre académie, continueront à bénéficier d'un soutien particulier.

Par ailleurs le dispositif « Devoirs faits » continue à être déployé dans tous les collèges, pour tous les élèves selon différentes modalités (sous sa forme classique en présentiel mais aussi en distanciel, à la demande avec le « Bureau d'aide rapide » - BAR - obligatoire en 6^{ème}...) et contribue, grâce à votre engagement et votre disponibilité, à leur réussite et leur cheminement vers l'autonomie face au travail personnel.

« La réussite scolaire des élèves passe par l'ambition, la connaissance et l'estime de soi. (...) L'institution scolaire joue un rôle majeur pour permettre à chaque jeune d'aller au bout de ses potentialités » ; il faut « qu'il ait confiance dans ses capacités et qu'il ose être ambitieux ».

Nous mesurons tout le travail que vous engagez afin d'atteindre cet objectif, que ce soit dans l'exercice quotidien de vos missions d'enseignement, dans des projets interdisciplinaires ou encore dans l'accompagnement à l'orientation des élèves, et nous vous en remercions.

2/ Renforcer la cohésion de la communauté éducative :

« Notre École est à la fois le berceau et le creuset de notre République, de ses principes et valeurs, et de ses réussites ». Ces objectifs passent par la poursuite des actions déjà entreprises concernant l'égalité filles-garçons, le respect des valeurs de la République ou encore la lutte contre le harcèlement. Nous saluons, là aussi, votre engagement sur ces sujets. Les IA-IPR engagés plus spécifiquement sur ces questions transversales restent à votre écoute.

3/ Construire l'École du futur :

« L'École est aussi la fabrique de notre avenir, ce qui implique, non seulement qu'elle s'adapte, mais qu'elle anticipe les besoins de nos élèves comme de leurs familles dans une société et un monde en mutation de plus en plus rapide ». Cela passe par l'usage raisonné des écrans et l'appropriation d'une culture numérique responsable, un engagement renforcé dans la protection de l'environnement et la transition écologique et le renforcement des compétences psychosociales des élèves. L'organisation par la France des Jeux olympiques et paralympiques a été « l'occasion de cultiver l'héritage sportif des jeux » et les valeurs qu'ils portent. Dans tous ces domaines, nous savons pouvoir compter sur vous pour faire vivre ces objectifs.

Le collège des IA-IPR vous invite également à veiller à mettre régulièrement à jour votre CV sur i-prof, notamment dans la perspective de certaines opérations de promotion telles que la classe exceptionnelle. Il est important de penser à faire figurer vos engagements *dans des missions de nature exceptionnelle, que ce soit des missions nationales (ex : participation à des concours, conception de sujets nationaux d'examens, élaboration de ressources pour Eduscol, implication dans un TraAm...), des missions académiques (tutorat de professeurs stagiaires, animation de formations, participation à des groupes de travail...) ou des projets particuliers dans les établissements dans lesquels vous avez exercé.*

L'inspection pédagogique régionale de l'académie de Nice



**ACADÉMIE
DE NICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE

**L'INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE D'HISTOIRE GEOGRAPHIE,
LES RENDEZ-VOUS DE CARRIERE
ET L'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE DE NOS DISCIPLINES**

L'équipe des IA IPR d'Histoire géographie demeure inchangée dans sa composition et ses missions.

Vous trouverez en **annexe 1** la répartition des zones d'inspection pour chacun des membres de l'équipe.

Nous serons appuyés cette année par deux faisant fonction IA-IPR, Madame Fabienne DIANA et Monsieur Thierry SITTER-THIBAULOT, qui effectueront des PPCR (Parcours Professionnels, Carrières, Rémunération) et nous aiderons dans nos missions.

Madame Sophie LEGUEN-VIRILLI et M. Julien BOUCHARD pour le Var ainsi que Monsieur Anthony GUYON et Mme Line PERRIER pour les Alpes-Maritimes, assureront à nos côtés des missions d'inspection, tout particulièrement pour nous aider à accompagner les professeurs contractuels nouvellement nommés au sein de notre académie.

Les PPCR seront l'occasion de vous rencontrer et de faire, avec vous, un bilan de votre développement professionnel et de vos pratiques de classe. Pour rappel, les RDV de carrière interviennent pour les personnels titulaires dans la deuxième année des 6^e, 8^e et 9^e échelons. Vous avez dû être informé de votre éligibilité au PPCR dès le mois de juillet.

LES PRATIQUES DE CLASSE ET LES PROGRAMMES

L'inspection pédagogique régionale est naturellement ouverte à toutes les stratégies et choix pédagogiques, **sans exclusives**, du moment qu'ils sont justifiés, argumentés et pertinents. Nos rencontres montrent que vous conduisez, le plus souvent, un travail **sérieux**, soutenu par de réelles **convictions éducatives**. Sachez que ces qualités, très appréciables, ne nous échappent pas et qu'elles nous encouragent sans cesse à travailler avec vous pour améliorer la formation des élèves dans nos disciplines. Nous vous encourageons à développer vos pratiques de classes créatrices, innovantes et porteuses de collectif de travail.

Vous trouverez les programmes scolaires en vigueur des collèges et lycées sur le site académique : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/>

Vous pouvez aussi consulter directement le site national : <https://eduscol.education.fr/74/j-enseigne>

Comme vous le savez, cette année sera celle de la mise en place des nouveaux programmes d'EMC tant au collège qu'au lycée. Nous reviendrons vers vous pour vous informer des modalités et de la date de présentation de ces nouveaux programmes.

Les enseignements européens et internationaux occupent une place importante dans l'académie de Nice à travers les sections européennes et de langues orientales (SELO), les sections internationales ou encore les sections binationales. L'histoire et la géographie y occupent une place singulière puisque ces disciplines sont enseignées dans la langue de la section et des professeurs d'Histoire et de Géographie sont régulièrement sollicités pour y enseigner. Nous vous rappelons que les DNL Anglais et Allemand sont pilotés par M. Noaille, les DNL Italien et Espagnol par M. Nicolas.

Nous vous invitons vivement à vous faire connaître auprès de l'inspection si vous maîtrisez une langue étrangère et si vous êtes intéressés pour enseigner dans ces différentes sections.

Nous vous encourageons également à saisir les différentes opportunités pour y enseigner, comme passer une certification complémentaire en DNL ou vous inscrire à des programmes d'études à l'étranger.

Vous trouverez des informations sur la DNL à l'adresse suivante :

<http://www.ac-nice.fr/histgeo/index.php/enseignements-europeens-et-internationaux/d-n-l>



ACADÉMIE DE NICE

Liberté
Égalité
Fraternité

INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE

Le site académique d'histoire-géographie est actualisé régulièrement et constitue un outil de communication et d'information. <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/>

Il a pour but de répertorier et de valoriser les productions pédagogiques, les ressources locales et les ressources numériques indispensables à une actualisation des connaissances et des pratiques de nos disciplines. Monsieur Philippe Briand en tant que IAN, anime le site académique et coordonne le Groupe au numérique disciplinaire (GND).

Lien pour les ressources numériques proposées par le GND:

<https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/ressources-tice>

Certification Pix : vous trouverez un dossier complet sur le cadre de référence des compétences numériques (CRCN) sur le site académique histoire-géographie :

<https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/ressources-tice/crcn/594-cadre-de-referance-des-competences-numeriques-crcn>

LA FORMATION EN HISTOIRE-GEOGRAPHIE

Les formations relèvent de la responsabilité de l'**Ecole Académique de la Formation Continue (EAFC)**, en lien avec les inspections. **Le programme académique de formation continue** est en ligne sur le site académique de l'EAFC.

Lien : <https://www.ac-nice.fr/eafc>

Ce programme, destiné aux enseignants et aux personnels d'éducation du second degré, se décline en :
- un domaine spécifique à la discipline ou à la spécialité. Pour l'histoire-géographie et l'EMC, vous pouvez directement retrouver les formations proposées sur ce lien :

<https://www.ac-nice.fr/cycle-enseignement-second-degre-histoire-geographie-122842>

- six domaines transversaux ouverts à l'ensemble des disciplines et des spécialités vous sont aussi proposés. Nous vous encourageons à prendre connaissance de la richesse de cette offre de formation.

L'inscription individuelle à des modules de formation continue passe désormais uniquement par cet espace. Toutes les informations nécessaires à la procédure sont indiquées sur le site.

Nous plaçons en Annexe 2 l'offre de formation en H-G. Vous pouvez vous inscrire pour chacune des offres pour une ou plusieurs années.

ANIMATION ET ACTUALITE DE NOS DISCIPLINES

- Comme chaque année, deux manifestations principales concerneront nos disciplines :

- **Le FESTIVAL INTERNATIONAL DE SAINT DIE DES VOSGES** se tiendra les 4, 5 et 6 octobre 2024 pour sa 35ème édition autour du thème "Terres" avec comme territoire invité : les Alpes. Pour plus de renseignements : <https://www.fig.saint-die-des-vosges.fr/fig-2024/theme>
- **La 27^{EME} édition des RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE DE BLOIS** aura lieu du 9 au 13 octobre 2024 sur le thème "La ville"

Pour plus de renseignements : <https://rdv-histoire.com/>

- Education aux Valeurs de la République (EAVR) - Mémoire et citoyenneté :

Accès au site EAVR : <https://www.ac-nice.fr/eavr>



ACADÉMIE DE NICE

Liberté
Égalité
Fraternité

INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE

Accès au site "Mémoire et citoyenneté" : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/memoires>

Pour ce qui est de l'actualité EAVR et de l'actualité "Mémoire et citoyenneté", vous recevrez bientôt une Newsletter EAVR et une Newsletter "Mémoire et citoyenneté".

- **Éducation au développement durable (EDD)** : Le site EDD de l'académie de Nice est une mine d'informations et vous offre une grande variété de possibles : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/edd/index.php>
Actualisé régulièrement, il vous permettra de suivre au plus près les dernières nouveautés en matière de développement durable.

De nombreuses ressources sont aussi mises en ligne sur les pages EDD de notre site académique disciplinaire : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/e-d-d>

Concours "Apprenons le risque" : règlement du concours 2024-2025 et travaux primés 2023-2024 : <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/histgeo/index.php/e-d-d/90-e-d-d/733-concours-apprenons-le-risque>

- **Histoire des arts et parcours culturel et artistique** :

Cet enseignement pluridisciplinaire enseigné au collège et au lycée permet aux élèves d'approcher les œuvres de façon sensible, de mieux connaître leur patrimoine et d'enrichir leur regard et leurs connaissances culturelles.

Au collège, nous vous rappelons notamment que pour le DNB, l'épreuve orale de soutenance d'un projet permet au candidat de **présenter l'un des objets d'étude qu'il a abordés dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts**.

Notre académie offre désormais pour les élèves de lycée, la possibilité de suivre cet enseignement, optionnel et de spécialité, dans 4 établissements : le lycée Estienne d'Orves à Nice, le lycée Carnot à Cannes, le lycée Camus à Fréjus, et le lycée Bonaparte à Toulon. Les équipes travaillent en concertation avec l'inspection pour faire vivre cet enseignement qui offre de nombreux débouchés post-Bac.

Pour l'histoire des arts, nous vous invitons à consulter le portail national : <https://eduscol.education.fr/histoire-des-arts/>

Vous trouverez dans le Bulletin officiel n°30 du 25 juillet 2019 les modalités pour la délivrance d'une certification complémentaire.

LES EXAMENS 2023/2024

Vous trouverez ci-dessous les moyennes des copies du DNB pour chaque département et la moyenne académique.

	2022	2023	2024
Moyenne départementale 83	24.53/50	25.66/50	25.45/50
Moyenne départementale 06	25.70/50	26.78/50	25.40/50
Moyenne académique	25.13/50	26.22/50	25.42/50



ACADÉMIE DE NICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE

Pour ce qui est du baccalauréat, voici les statistiques académiques concernant notre discipline :

	Moyennes académiques 2023	Moyennes académiques 2024
Bac spécialité HGGSP contrôle continu (LSL)	12,56	12,39
Bac spécialité HGGSP - Epreuve terminale	11,60	12.34

Merci pour votre action lors des opérations de correction et pour votre participation aux différents jurys. Comme chaque année, nous vous remercions enfin de l'intérêt que vous voudrez bien prêter à ce courrier. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés tout au long de l'année scolaire de l'actualité de nos disciplines.

Merci de veiller, à cet égard, à consulter votre boîte mail académique régulièrement.

En ces premiers jours de rentrée, nous vous prions de croire, chers collègues, en nos sentiments très cordiaux et vous adressons tous nos vœux de succès et de réussite pour cette nouvelle année scolaire.

Les IA-IPR Histoire-Géographie

Marie-Laure GACHE - Jean-Claude NICOLAS - Jean-Marc NOAILLE